



SYNDICAT AUTONOME

NEGOCIATIONS ANNUELLES SALAIRES & CONDITIONS DE TRAVAIL 2015

NOS DEMANDES

EMPLOYES

2% d'augmentation générale
sur les salaires réels au
01/03/2015

AGENTS DE MAITRISE

1% d'augmentation générale et
une enveloppe globale de 1%
de la masse salariale au
01/03/2015

CADRES

1% d'augmentation générale sur les
salaires réels au 01/04/2015 et une
enveloppe globale de 1% de la masse
salariale (hors rémunération variable
et promotions)

Revalorisation de salaire pour
tout changement d'échelon

Pour tout changement de
niveau ou promotion :
minimum 2% de hausse de
salaire

Gratuité de l'assurance Carte
Casino pour le salarié et son
conjoint

Pérenniser la carence à 1 jour
pour le 1er arrêt dans l'année
pour l'année 2015

Poursuite de l'évolution du N5 au
N6 pour les Agents de Maîtrise
confirmés (3 ans au même poste)

Si promotion en avril, tenir de
l'effet de l'annualisation

Revalorisation de la grille des
minimas pour les Employés et
Agents de Maîtrise

Réduction de la plage déjeuner à
30 minutes au lieu de 50 minutes

CASINO SERVICES

Reconduction de l'abondement

Possibilité de partir à 16h30
tous les jours

CASINO SERVICES



Employés : 0.5% d'augmentation générale des salaires réels + une enveloppe de 0.20% des salaires réels pour les promotions



Agents de Maitrise : 0.5% d'augmentation globale de la masse salariale avec une enveloppe de 0.20% des salaires réels pour les promotions sur l'année

Cadres : Une enveloppe globale de 0,5% de la masse salariale liée à l'annualisation + 0,20% pour les promotions

RETRAITE : Plafond de limite d'âge pour le calcul de l'allocation de départ à la retraite sera porté de 60 à 62 ans
CASINO SERVICES

ABONDEMENT

Tranches de versement	Abondement
≤ 70€	150%
> 70€ et ≤ 120€	100%
> 120€ et ≤ 220€	75%
> 220€ et ≤ 1720€	50%

Maintien de la carence à un jour pour un seul arrêt dans l'année

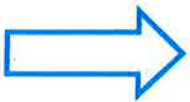
CASINO SERVICES

Gratification de la médaille du travail portée à 22€ par année de présence

Toute promotion ou changement de niveau ou d'échelon s'accompagnera d'une augmentation de salaire d'AU MOINS 2.5%

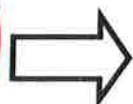


Une augmentation dérisoire pour tous après un intéressement et une participation au ras des pâquerettes!!



La baisse des prix en magasins, ce sont LES SALARIES qui la FINANCE!!

Ces propositions ne répondent pas à nos demandes et aux attentes de tous les salariés. Celles-ci restent symboliques ou pas à la hauteur



**L'UNSA
SYNDICAT AUTONOME
NE SIGNE PAS!!!!!!!!!!!!**